

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO*Date de la convocation :**Le 27/02/2024**Date de l'affichage :**Le 27/02/2024**Nombre de Conseillers :**- En exercice : 15**- Présents : 12**- Votants : 15**- Abstention : 00**- Votes exprimés : 15**- Pour : 09**- Contre : 06**Secrétaire de séance**L. PICCHIOTTINO*

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 Mars, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 27/02/2024 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
R. PATERMO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L. PICCHIOTTINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. ZAMPIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F. FRATI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. CHENAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	R. PIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P BERTRAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. PERRIN-GUICHERD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvoirs : C. PERRIN-GUICHERD à R. PATERMO, G. PREVOST à R. NOVEL, F. FRATI à S. ZAMPIN

Objet : Accélération de la production d'énergies renouvelables.

Monsieur le Maire rappelle que les dispositions de l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, prévoient la définition par les communes de zones d'accélération par filière pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, après concertation du public.

Il précise que les zones d'accélération correspondent aux zones que nous jugeons prioritaires pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables en tenant compte des potentiels du territoire communal et de leur pertinence sur ce territoire ; ces zones peuvent concerner plusieurs énergies renouvelables pour répondre aux différents usages, en électricité, chaleur ou gaz.

Le conseil municipal :

Approuve Les modes d'information et de concertation et parcelles présélectionnées suivantes :

- Information des conseillers en introduction du Conseil Municipal du 04/12/2023
- Information et consultation de la population lors de la cérémonie des vœux du Maire du 19/01/2024 avec expositions des plans de zonage.

Dit que ces plans seront aussi exposés en Mairie durant tout le temps de l'enquête publique à venir du PLU au mois d'Avril. Qu'un cahier sera à disposition du public pour recueillir ses éventuelles observations.

Parcelles présélectionnées pour la filière solaire	SUPERFICIES M ²		PROPRIETAIRE	LIEU-DIT ou ADRESSE
	TOTALE	Potentiel Solaire ENR M2		
B 342	9 790	9 790	CNR	Rte du barrage.
B 982	621	621	CNR	Rte du barrage
ZB 198	78 926	12 000	CNR	Rte du barrage
ZC 203	1101	200	CNR	Rte du barrage
ZB 217	160 000	47 000	CNR	GERBESET PRE COMTAT (Amont du barrage)
ZC 214	27 581	8 000	COMMUNE DE BRENS	Rte du barrage
A 137.138.129.127	22 680	9 000	COMMUNE DE BRENS	PEITTI- BRENS
Total général		86 611		

Ainsi fait et délibéré.



Brens le 11/03/2024

Le Maire,

Roger PATERMO